

---

## Compte rendu CVS du 22 Septembre 2023

---

### Présents :

Yasmine BOUREGBA, Aurélie CHAMPAUD, Frédéric GILIER  
Jérôme JOUSSET, Dan GUITTON, Maxime REVOY

Mme BOUDEAU, représentante des familles des personnes accompagnées  
Mme LEDROIT, représentante des familles des personnes accompagnées  
Mme RIGOLLET, représentante de l'association, élue au conseil d'Administration de l'AFDAEIM

Paméla CORNILLE, Monitrice d'atelier  
David ROUSSEAU, Chef de service éducatif  
Aline ROUSSIERE, Directrice AFDAEIM Vendée

### Absent excusé :

Luidgy MORIN,

---

### Présentation des changements Livret accueil et Règlement de fonctionnement

Ces 2 documents ont été retravaillés pour éviter les répétitions et faciliter la compréhension.

Un exemplaire de chaque document sera remis aux élus pour une dernière lecture. Ils ont une quinzaine de jours pour faire leurs commentaires.

### Planning 2024

Le planning des congés 2024 est proposé.

Le constat est que 4 semaines de congés à suivre sur l'été peu être compliqué donc pour 2024 nous proposons plusieurs choix.

L'option retenue est d'avoir une semaine de congés en Juin et 3 semaines en août.

Le planning sera sur les tableaux d'affichage pour consultation et chaque travailleur recevra en fin d'année son planning individuel.

### Questions diverses

## QUESTIONS DES USAGERS

### Site des ESSARTS

#### 1 - C'est quoi l'instance mixte au travail ?

Dans le cadre de la loi sur la transformation des ESAT nous devons mettre en place une instance mixte qui doit être composée, en nombre égal, de représentants des usagers et de représentants des salariés de l'établissement.

Les représentants des usagers sont ceux qui siègent au CVS ainsi que le délégué des personnes.

Le rôle de l'instance mixte est de donner des avis et formuler des propositions sur la qualité de vie au travail, l'hygiène et la sécurité ainsi que l'évaluation et la prévention des risques professionnels.

Un travail va être mené entre tous les ESAT de Vendée afin d'avoir un fonctionnement commun et faire des formations collectives.

Cette instance mixte sera mise en place en 2024 pour l'ESAT.

En 2024 vous élirez aussi en Délégué des personnes qui sera un travailleur dont le rôle sera de défendre les demandes, les intérêts des personnes à titre individuel.

#### 2 - Peut-on avoir un troisième canapé du côté de la salle détente ?

A voir selon l'utilisation. S'ils sont tous utilisés nous pourrions en acheter un en plus.

#### 3 - Peut-on inviter Emilie à la fête de Noël ?

Nous n'invitons pas les prestataires extérieurs à la fête de Noël car ils ne sont pas salariés de l'AFDAEIM.

#### 4 - Serait-il possible de faire un massif de fleur derrière vers l'atelier Couture et informatique ?

Ce projet a été vu avec le moniteur de l'atelier EV des Essarts et il devrait voir le jour.

### Site des Ajoncs

#### 1 - Serait-il possible d'avoir un récapitulatif avec les pourcentages, pour les œuvres sociales ?

Le budget des œuvres sociales correspond à 1.25 % de l'ensemble des salaires des Travailleurs.

Le budget disponible pour l'année est aux alentours de 15 000 €

Pour l'année 2022, le budget Œuvre sociales a été utilisé comme suivant :

	Budget disponible	
	15 000 €	100%
Machines café	1 040 €	7%
Fête de Noël	4 310 €	29%
Ouest France	770 €	5%
Tickets Cinéma	978 €	7%
Cadeau départ retraite	100 €	1%
Chèques cadeaux	8 470 €	56%
Magazine	31 €	0%

Cette année à Noël le montant des chèques cadeau va être augmenter et passer à 90 €.

2 - Est-il possible de changer d'horaire l'été quand il fait chaud pour ceux qui viennent en voiture ?

Oui, nous l'avons envisagé pour cet été au cas où il aurait fait chaud mais cela n'a pas été nécessaire.

3 - Y-aura-t-il des choses de mises en place pour faire baisser la chaleur dans les années à venir ?

Des travaux d'isolation de machines ont déjà été réalisé et vont se continuer (ex : isolation des tuyaux calendres).

L'installation d'une climatisation n'est pas faisable.

4 - Est-ce qu'il serait possible d'avoir des boissons fraîches avec sucre ou sans sucres dans la machine à café ?

Il n'y aura pas de boisson supplémentaire dans la machine à café. Nous sommes un établissement médico-social donc nous devons veiller à la santé des personnes.

Pour se rafraichir l'eau est préconisée et nous disposons de fontaines à eau réfrigérées.

5 - Les ouvriers peuvent-ils emmener leur portable pendant le transport en cas de danger ?

En cas de danger, l'encadrant a un portable.

Le temps de transport est considéré comme du temps de travail donc le téléphone doit rester dans le casier.

La fête de Noël sera le Jeudi 14 Décembre 2023.

Les élus du CVS ont fait le tour des ateliers pour recueillir les souhaits pour la fête de Noël. Il y a de nombreuses idées qui sont données par les élus.

### **Parole aux familles**

Pas de questions, sollicitations des familles

**Prochaine réunion CVS en 2023 : Vendredi 17 Novembre 2023**

M. REVOY Maxime  
Président du CVS



Mme ROUSSIERE  
Directrice

